

Les classes internationales

- Pédagogie -



Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (AFLEC) - Lycée

français international - AFLEC DUBAI - Licence « Creative Commons

BY-SA »

Les élèves inscrits dans le groupe « Advanced English or intermediate » ont la possibilité de passer le test d'entrée en Sections Internationales, dispositif homologué par le ministère de l'éducation nationale.

Elles ne sont pas un cursus menant à l'I.B (International Baccalauréat) et sont également différentes d'une Section Européenne.

Les S.I sont une option, elles ne sont donc pas obligatoires, mais en cas de réussite au test l'élève y sera inscrit(e) automatiquement et ceci pour l'année entière.

La procédure suivante est régie par les textes officiels du Ministère de l'Éducation Nationale français.

Au LFI, le test consiste en une première épreuve écrite d'une heure trente au total (Langue et Littérature anglophone

En cas de réussite à cette épreuve écrite, l'élève sera convoqué(e) à l'épreuve orale (10 min) qui se déroule intégralement en anglais.

Les résultats définitifs seront prononcés à l'issue de cette deuxième épreuve et communiqués aux familles concernées qui recevront alors les informations pratiques pour la rentrée 2016 (au début du mois de juin prochain).

- Une convocation à l'oral ne signifie pas la réussite finale au test, elle n'est qu'une étape.
- Aucun sujet particulier n'est à réviser pour ce test. Il porte sur les programmes en vigueur étudiés à la date des épreuves.
- Il n'existe pas de session de rattrapage pour l'épreuve écrite.

Critères pour l'admission définitive

- Réussite de l'épreuve écrite de langue anglaise (compréhension, analyse, rédaction). Attention cette épreuve n'est pas une simple épreuve de langue étrangère. Être inscrit dans le groupe « advanced » indique un bon niveau de langue 2, il n'est pas nécessairement synonyme de bilinguisme.
- Réussite de l'épreuve orale en anglais.
- Les résultats des candidats des deux premiers trimestres en français seront également consultés pour décision

Une fois inscrit en S.I aucun élève ne doit repasser de test pour s'y maintenir l'année suivante. Seuls les résultats scolaires sont pris en compte. En cas de moyenne insuffisante, le conseil de classe peut proposer la réintégration dans le cursus classique après consultation des parents.

Fonctionnement pédagogique

La S.I comporte 4 heures d'histoire-géographie (HG) et 6 heures de langue et littérature anglophone (LL), soit 4h de cours hebdomadaires supplémentaires.

- HG : L'intégralité du programme d'HG français est enseignée, 70% en langue française (2H) et 30% en langue

Les classes internationales

anglaise (1H). Une heure additionnelle est consacrée à des éléments du programme américain et émirien, 100% en anglais.

- LL : L'accent est mis sur l'étude de la langue et la littérature. Plusieurs oeuvres complètes sont étudiées. 100% en anglais.

Si la maîtrise écrite et orale du français et de l'anglais est une condition nécessaire, elle n'est cependant pas suffisante.

Une culture générale solide et un vocabulaire varié tant en français qu'en anglais sont essentiels.

Des capacités méthodologiques sont également indispensables pour organiser son programme d'apprentissage dans les deux langues.

Enfin le volume de travail personnel même s'il est harmonisé, reste supérieur au cursus classique et requiert un engagement personnel et des efforts soutenus tout au long de l'année.

La S.I entraîne également l'achat de livres supplémentaires et des frais d'écolage majorés (3500 AED annuels de la 6e à la 4e / 3800 AED pour la 3ème et la Seconde.